

ESSARS *Mag'*



**Décembre
2022**



SOMMAIRE

<i>L'édito du Maire.....</i>	<i>2</i>
<i>La police municipale intercommunale.....</i>	<i>3</i>
<i>L'école.....</i>	<i>4-5</i>
<i>Les évènements.....</i>	<i>6-8</i>
<i>Les associations.....</i>	<i>9-13</i>
<i>Les actes d'état civil.....</i>	<i>14</i>
<i>Les travaux.....</i>	<i>15-16</i>
<i>Le coin des recettes.....</i>	<i>17</i>
<i>Les ateliers Prév'Art.....</i>	<i>18</i>
<i>Les infos.....</i>	<i>19</i>

Essaroises, Essarois

L'année dernière à la même époque, j'en appelais à la responsabilité de tous pour lutter contre la COVID 19. Je vous demande encore cette année d'être extrêmement vigilants tant dans votre vie personnelle que dans vos activités quelles qu'elles soient, le virus s'installe de nouveau dans les Hauts de France. Soyez donc prudents, respectez les règles de sécurité sanitaire même si elles vous paraissent contraignantes. Il faut absolument freiner la propagation du virus.

Outre ce problème sanitaire, j'en appelle aussi à la responsabilité de tous dans notre comportement quotidien pour minimiser nos dépenses énergétiques.

Dans nos bâtiments publics, administratifs, associatifs, sportifs, éducatifs, nous veillerons à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage.

Concernant l'éclairage public, le conseil municipal a depuis quelques années entamé la modernisation et le rajeunissement du réseau par l'installation de Leds, et en deux ans nous avons amorti nos investissements, avec une diminution de 80% sur les consommations.

Dans le grand lotissement, l'intensité lumineuse a été ramenée à 10%, et dans le reste de la commune à 30% de 22h à 6h du matin.

Les changements d'intensité des Leds nous confortent à affirmer que l'éclairage public contribue à la tranquillité publique et à la sécurité de tous nos concitoyens.

En cette période de fin d'année, seule la mairie sera parée de ses éclairages de Noël, et les guirlandes habituelles ne seront pas installées dans la commune pour éviter des dépenses de montage et de démontage.

Malgré la crise mondiale économique que nous traversons, il nous faut garder des moments de plénitude, des moments de bonheur, pour les fêtes de Noël et de fin d'année.

J'espère vous retrouver samedi 14 janvier pour la traditionnelle cérémonie des vœux et savourer des moments particuliers entre amis.

Je vous souhaite une très belle fin d'année pleine de bonheur.

Le Maire

Gérard MALBRANQUE

POLICE MUNICIPALE INTERCOMMUNALE

Opérationnelle depuis le 1er juin dernier, la police municipale intercommunale du SIVOM de la communauté du Béthunois effectue ses missions de police de proximité dans 7 communes dont Essars. Ce territoire est peuplé par un peu plus de 13 000 habitants.

Les principales missions de cette unité de sécurité publique sont :

- les actions de prévention et de pédagogie
- la sécurité routière
- les incivilités du quotidien
- les conflits de voisinage
- les attroupements- bruits- nuisances
- la lutte contre les dépôts sauvages
- la présence aux manifestations communales
- le respect de la réglementation en matière d'urbanisme



Tout au long de l'été, les 6 agents ont assuré une présence permanente de 7j/7 (week-ends et jours fériés inclus) avec une amplitude journalière moyenne de 9 heures sur les territoires desservis. Outre leur présence quotidienne, ils sont intervenus à plusieurs reprises sur la commune de Essars, notamment pour sécuriser les manifestations organisées par la commune (brocantes, ducasse...), pour des conflits de voisinage et encore pour y réaliser des contrôles routiers sur les axes problématiques.



Le 25 juillet 2022, les agents ont notamment interpellé un individu en possession de produits stupéfiants. Puis le 3 octobre 2022, un automobiliste traversant notre commune à la vitesse de 112 km/h en lieu et place d'une limitation fixée à 50 km/h a été appréhendé.

Actuellement, les demandes d'intervention de la police municipale intercommunale doivent s'effectuer auprès de la mairie au 03.21.57.22.64

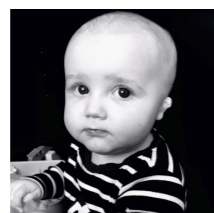
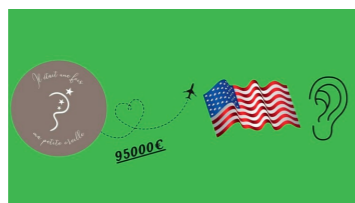
Thomas LEONARD
Chef de la police municipale

REMISE DE DICTIONNAIRES



Monsieur le Maire et Brigitte Petit adjointe aux affaires scolaires ont remis 38 dictionnaires aux élèves des classes de CE2 et CM1. Les enfants ont deux années pour se familiariser avec cet ouvrage avant leur entrée en 6ème. Bonne utilisation.

BIBLIOTHÈQUE



Dans la bibliothèque de l'école Pierre Bachelet, un vent de fraîcheur et de renouveau a soufflé. Les vieux livres abimés vont laisser place à de nouveaux ouvrages. Ces anciens albums ont été donnés à l'association "Il était une fois ma petite oreille". Un engagement a été pris auprès de toutes les classes afin d'alimenter régulièrement la benne de récolte et ainsi de participer à l'aventure de Soan.

REPAS "HALLOWEEN"



Vendredi 21 octobre, le personnel féminin de la cantine a servi un repas "Halloween" pour 75 enfants en un seul service pour permettre aux élèves des classes élémentaires de prendre le bus à 13h et partir découvrir l'Orchestre national de Lille.

ORCHESTRÉ NATIONAL DE LILLE



SÉCURITÉ

Madame Edmond, directrice de l'école Pierre Bachelet et Brigitte Petit, adjointe aux affaires scolaires ont réuni le personnel de la cantine, de la garderie et du dortoir afin de donner les consignes en cas d'alerte incendie, de PPMS risques majeurs (fuite de gaz, inondations...) et de PPMS intrusion. (PPMS = plan particulier de mise en sûreté).



École primaire
Pierre Bachelet



88, rue du 11 novembre
62400 ESSARS
TEL : 03 21 56 88 90

L'inscription de votre enfant se fait auprès de la mairie en présentant :

- Le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance ;
- Un justificatif de domicile ;
- Un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.

La mairie fournit ensuite ces documents au directeur ou à la directrice de l'école qui procède à l'admission.

L'inscription est obligatoire pour tous les enfants à partir de **3 ans** donc pour **les enfants nés en 2020** pour la rentrée 2023-2024.

Les enfants nés en 2021 peuvent être inscrits auprès de la mairie mais seront placés sur liste d'attente et scolarisés en fonction des places disponibles. Une réponse quant à l'admission de votre enfant en maternelle vous sera donnée par l'école en fin d'année scolaire.

Vous pouvez dès à présent procéder à l'inscription de votre enfant auprès de la mairie, et ceci de préférence avant fin avril afin de pouvoir apporter une réponse rapide aux parents dont les enfants sont sur liste d'attente.

LES FESTIVITÉS DU WEEK-END DE DUCASSE.

C'est avec regret, que les organisateurs ont dû annuler la retraite aux flambeaux, le temps n'était pas de la partie. Le samedi, la soirée moules frites a connu un vif succès.

Quatre jours d'animations dans le village pour le plaisir des petits et des grands.

Rétrospective en images...



“
Les différentes animations ont été organisées par le Comité des fêtes, l'Harmonie La Cécilienne et la Municipalité.

LE REPAS DES AÎNÉS



Le 16 octobre, nos aînés de la commune ont pu se retrouver lors de leur banquet annuel autour d'un bon repas. Nous étions 130 à profiter de cette journée fort agréable.

Edith YOSBERGUE

Adjointe au maire en charge des affaires sociales, des relations avec les aînés, la jeunesse, l'animation



LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



En ce 11 novembre, quelques 70 personnes se sont rassemblées pour rendre hommage à ceux qui sont Morts pour la France, avec notamment la participation d'élèves de l'école Pierre Bachelet, Mme Edmond directrice de l'école, les enseignantes, la Chorale Orphéon d'Essars, l'Harmonie la Cécilienne d'Essars, les anciens combattants, Monsieur le Maire et les élus. Ce fût aussi l'occasion pour Monsieur le Maire et le Colonel Monsieur Théry de remettre la médaille pour trois années de services au porte-drapeau des Anciens Combattants d'Essars, monsieur Francis Prévost.

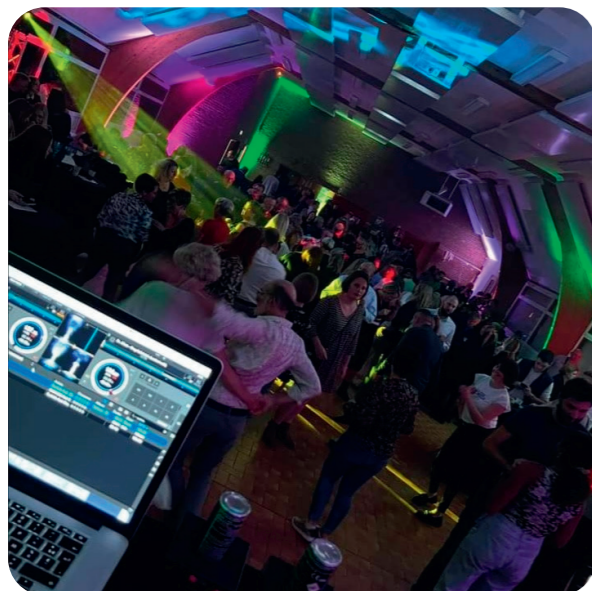
LES ASSOCIATIONS

ESSARS FÊTE L'ÉTÉ



LES ASSOCIATIONS

PARTY 80-90'S



LE BEAUJOLAIS

Après deux ans de Covid et un an de mise en place pour le nouveau président, M. Jean-Pierre Watrelot a renouvelé la journée Beaujolais que la précédente présidente Mme Louissette Zygmont avait installée au sein du club de l'amitié.

Merci à Louissette pour sa collaboration ainsi qu'à tous les membres qui ont aidé à la préparation. Cette manifestation a retrouvé son succès, la journée s'est terminée avec le super tirage de la tombola avec un vélo.

Le président vous donne rendez-vous l'an prochain à la date du 18 novembre 2023



LES ASSOCIATIONS

LE TRADITIONNEL COUSCOUS DE LA CHORALE ORPHÉON

Madame Nicole DUBRULLE, présidente de la Chorale Orphéon d'Essars, ayant donné sa démission en juin dernier, l'assemblée générale du 29 septembre a procédé à l'élection d'un nouveau bureau, en présence de Monsieur Gérard MALBRANQUE, Maire d'Essars et de Monsieur Pascal MASSARD, 2ème Adjoint. Mesdames Annie BOURLEZ et Yveline SABER ont été nouvellement élues et Monsieur Jean Claude DERBECOURT, Mesdames Bernadette CARON, Arlette VALLEE et Edith YOSBERGUE, reconduits dans leurs fonctions. Nous tenons à remercier Madame Nicole DUBRULLE pour son engagement sans faille auprès de notre groupe vocal depuis de nombreuses années. Conformément à la tradition, nous avons organisé le 13 novembre notre couscous intergénérationnel (6 à 91 ans) qui a réuni plus de 80 personnes.

Notre troupe de 19 membres se réunit chaque jeudi de 14 heures à 15 H 30 pour chanter, se détendre et se faire plaisir en interprétant de la variété française, dirigée par Monsieur Norman FLEDERICK, médaille d'Or du conservatoire de Douai (en formation musicale et orgue) et chef de chœur de 2 autres chorales. Nous nous produisons lors de commémorations du Souvenir, aux « Bonnets de Noël » et aux « Vœux du Maire » ainsi que dans quelques structures voisines et serions, surtout, très heureux d'accueillir de nouveaux membres pour étoffer notre groupe. Trois millions et demi de choristes en France, pourquoi pas vous ?

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter les choristes ou Me Annie BOURLEZ, présidente, au 06 87 39 91 49.



LES CHARITABLES



Mr Joël DESCHEMAKER
médaille de Bronze



Mr Pierre COURCOL
médaille d'Argent



Mr Pierre FENART
médaille d'Argent

La Confrérie des "CHARITABLES DE SAINT-ELOI D'ESSARS" a accueilli les Confréries de Charitables du Bas-Pays pour la messe du 1er décembre en l'Eglise Saint Jacques d'Essars. Suivie d'un vin d'honneur offert par la municipalité dans la salle Georges Cabaret où des Charitables Essarais ont reçu une médaille pour le service rendu.

LES ASSOCIATIONS

LA CÉRÉMONIE DE SAINTE CÉCILE



La traditionnelle célébration de Sainte Cécile a eu lieu le 27 novembre en l'Eglise d'Essars.

L'Harmonie la Cécilienne et la Chorale Orphéon nous ont offert une magnifique prestation.

Honneur aux décorés de 2022

Médailles pour 5 ans de services

rendus

- Mme Micheline LARSON
- Mr Paul MOLINIER
- Mr Francis DERONNE
- Mme Maryline MICHAUX
- Mme Sylvie FORVEILLE
- Mme Maria TORRELI

Médaille pour 15 ans de services

rendus

- Mr Bruno MERCIER

Médaille pour 20 ans de services

rendus

- Mr Alain DEBARGE

Médailles pour 30 ans de services

rendus

- Mme Christine THOMAS
- Mr Jean-Pierre THOMAS

Médailles pour 40 ans de présence

- Mme Béatrice FENART
- Mr Jean-Claude VASTEL

Médaille pour 50 ans de présence

- Mr Gilles WACQUEZ

LES ASSOCIATIONS



BIEN DANS SES PATTES



Le club a le plaisir de recevoir Audrey Ventura **Cynoconsult**, coach personnel en comportement canin et humain (certifiée - Dr. Dehasse) pour venir nous parler des émotions du chien afin de comprendre ses comportements.

Réservez vite votre place pour ne pas manquer cet événement 🥳 et partagez autour de vous !

Comprendre les émotions du chien pour comprendre ses comportements et bien aborder son éducation

Le club canin Bien Dans Tes Pattes - Essars a le plaisir d'inviter

Audrey Ventura (cynoconsult)
coach personnel en comportement canin et humain (certifiée - Dr. Dehasse)

pour une conférence unique dans les Hauts de France
22 janvier 2023 • 09h00 • Salle CABARET
ouverture des portes 08h00

Rue du 11 novembre, parking de la Mairie, 62400 Essars

Entrée : 15€
Adhérent du Club : 8€

réservation conseillée auprès du club
06.03.45.07.79

Club Canin Bien Dans Tes Pattes - Essars



Le dernier ouvrage d'Audrey Ventura
LE CHIEN CET ANIMAL QUI NOUS ÉCHAPPE
en vente sur place à prix exclusif

POÈTES DU BLEUET INTERNATIONAL



Le 25 septembre a eu lieu le 25ème grand concours littéraire international sous la présidence de Monsieur Alain DEBARGE. Une quinzaine de poètes lauréats sont venus lire leur poésie sur le thème "le mineur, le galibot du Nord Pas- de- Calais."
Monsieur Alain DEBARGE remercie les poètes dont Madame Arlette CHAUMORCEL présidente d'honneur et cofondatrice de la maison régionale de la poésie, les poètes de moins de 15 ans, les bénévoles, et les élus.

VOUS SOUHAITEZ DIFFUSER DES ÉVÉNEMENTS OU FAIRE CONNAÎTRE VOTRE ASSOCIATION ?
LAISSEZ-NOUS UN MAIL SUR

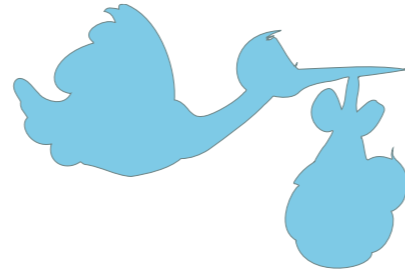


lacomm.essars@orange.fr



BIENVENUE

- LEFRANCQ Capucine, Marie-Manuela, Françoise née le 15 juillet 2022
- BOUCHART Anna, Jeanne, Véronique née le 18 juillet 2022
- SARTEL Joyce née le 24 juillet 2022
- REQUIN Ambre, Emilie née le 16 août 2022
- LECOEUICHE Florine, Sophia née le 18 août 2022
- FAILLIE Aëlya, Séverine, Rébecca née le 16 septembre 2022
- RICHARD Judith, Nina, Caroline née le 26 octobre 2022
- MENOUEUR Elio né le 3 décembre 2022



ILS NOUS ONT QUITTÉS



- SZYMANSKI Sarah, Garance, Danielle décédée le 27 octobre 2022
- PETRIVE-SALINGUE Georges décédé le 30 novembre 2022



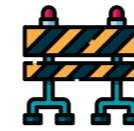
ILS SE SONT DIT "OUI"



- DELOBEL Amélie et NARDUZZI Tony le 6 août 2022
- DELVALET Muriel et BOULAIN Rodrigue le 27 août 2022
- DEWALLERS Ophélie et VILAIN Jérémie le 10 septembre 2022
- LACZNY Aurélie et BLONDEL Christophe le 10 septembre 2022
- DUPAYAGE Jérémy et TURBET Julien le 5 novembre 2022
- VERMANDER Stéphanie et MOREAU Alexandre le 10 décembre 2022



INFOS TRAVAUX



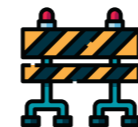
curage des fossés par l'AFR (association foncière de remembrement) et la CABBALR



fossé de la Motte

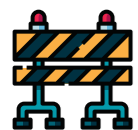


fossé le Turbeauté



Sécurisation du pont de Sévelingue





TRAVAUX ÉCOLE ET GARDERIE



Des jeux ont été peints dans les cours de récréation afin que les enfants puissent profiter durant leur temps de défoulement.



Les anciens portes-manteaux ont été remplacés par des patères "anti-pendaison" dans les classes de Mme Edmond, Mme Delaplace, Mme Boré, Mme Bazin.

Une protection a été ajoutée sur les appuis de fenêtre de l'école.



La façade du préfabriqué et de la garderie ont changé de couleur.



LES ÉTOILES AU CITRON

ingrédients :

- 250g farine
- 3 c. à café levure chimique
- 1 sachet sucre vanillé
- 60 g sucre glace
- 100g beurre mou
- 1 jaune d'œuf
- 3 c. à soupe de lait
- 1 pincée de sel
- 1 citron jaune

Pour le glaçage :

- 150 g de sucre glace
- 2 c. à soupe de jus de citron
- 3 c. à soupe d'eau chaude



1. Tamisez ensemble la farine et la levure et creusez un puits. versez-y le sel, le sucre, le sucre vanillé, le zeste et le jus de citron, le jaune d'œuf et le lait.

Travaillez la pâte, puis ajoutez petit à petit le beurre ramolli en parcelles.

2. Formez une boule avec la pâte, enveloppez-la de film plastique puis mettez au frais pendant une heure.

3. Abaissez la pâte puis découpez des étoiles à l'emporte pièce. Disposez les étoiles sur une plaque recouverte de papier sulfurisé et faites cuire 12 minutes à 180°C.

4. Pendant ce temps préparez le glaçage en délayant l'eau et le jus de citron dans le sucre glace.

5. Quand les étoiles sont refroidies, glacez-les et laissez sécher une heure avant de mettre en boîte.

COQUILLES ST JACQUES, CRÈME D'ENDIVES AU CIDRE

OTEZ LES PREMIÈRES FEUILLES DES ENDIVES. COUPEZ-LES EN DEUX DANS LA LONGUEUR, ET ENLEVEZ UNE PARTIE DU TROGNON EN FAISANT UNE DÉCOUPE EN TRIANGLE. EMINCEZ ENSUITE LES FEUILLES EN FINES LAMELLES.

FAITES CHAUFFER UNE POËLE AVEC UNE CUILLÈRE D'HUILE D'OLIVE ET FAITES REVENIR LES ENDIVES. ELLES VONT RENDRE UN PEU D'EAU. LORSQU'ELLES COMMencent À COLORER, AJOUTEZ LE CIDRE ET LAISSEZ RÉDUIRE SUR FEU MOYEN, SALEZ. LORSQUE LE CIDRE S'EST ÉVAPORÉ PRESQUE COMPLÈTEMENT, AJOUTEZ LA CRÈME ET LAISSEZ ÉPAISSIR QUELQUES MINUTES. RECTIFIEZ L'ASSAISONNEMENT SI BESOIN. RÉSERVEZ.

DANS UNE AUTRE POËLE, FAITES CHAUFFER LA NOISETTE DE BEURRE ET UN PEU D'HUILE. LORSQUE LE BEURRE EST MOUSSEUX, FAITES COLORER LES ST JACQUES : COMPTEZ UNE MINUTE DE CHAQUE CÔTÉ. ELLES DOIVENT DORER SUR LE DESSUS MAIS RESTER NACRÉES AU CENTRE, SALEZ.

RÉCHAUFFEZ SI BESOIN LA CRÈME D'ENDIVES. RÉPARTISSEZ-LA DANS LES COQUILLES OU LES ASSIETTES. POSEZ SUR LE DESSUS LES ST JACQUES, SAUPOUDREZ D'UN PEU DE PIMENT D'ESPELETTE. PRÉSENTEZ À PART UN PEU DE FLEUR DE SEL.



Bien vivre après 60 ans

Salle Jean Noulette

Rue Warembourg

62400 Essars

GRATUIT

Pôle Prévention Massage -Yoga du rire-Sophrologie

6 séances pour apprendre à se détendre, se réapproprier son corps, garder confiance et espoir et améliorer son quotidien.



9h30/11h00

Lundi 6 mars 2023 Lundi 27 mars 2023
Lundi 13 mars 2023 Lundi 3 avril 2023
Lundi 20 mars 2023 Lundi 17 avril 2023

Inscription Prévart 03 21 68 80 80

Pôle Prévention Activité Physique Adaptée

Pratiquez dans une ambiance conviviale une activité physique adaptée pendant 8 séances pour un bien-être global.



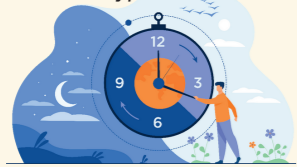
10h00/11h30

Vendredi 03 février 2023 Vendredi 17 mars 2023
Vendredi 10 février 2023 Vendredi 24 mars 2023
Vendredi 03 mars 2023 Vendredi 31 mars 2023
Vendredi 10 mars 2023 Vendredi 07 avril 2023

Inscription Prévart 03 21 68 80 80

Pôle Prévention Trouble du sommeil

Venez optimiser votre sommeil durant 3 séances avec des méthodes et des conseils tels que la respiration, l'auto hypnose ...



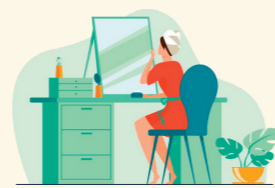
9h30/11h30

Mardi 6 décembre 2022
Mardi 13 décembre 2022
Mardi 20 décembre 2022

Inscription Prévart 03 21 68 80 80

Pôle Prévention Esthétique

6 séances bien-être pour prendre soin de son visage, de ses mains, se mettre en valeur à travers le maquillage et le relooking



9h00/11h00

Mardi 25 avril 2023 Mardi 16 mai 2023
Mardi 2 mai 2023 Mardi 23 mai 2023
Mardi 9 mai 2023 Mardi 30 mai 2023

Inscription Prévart 03 21 68 80 80



i Cantine Scolaire

En septembre dernier, le prix du repas facturé par le SIVOM du Béthunois aux communes adhérentes à la compétence « Restauration Collective » avait déjà augmenté de 0.10 cts passant ainsi de 3,49 € à 3,59 €. Le conseil municipal avait fait le choix de ne pas répercuter cette augmentation sur le prix du repas facturé aux familles, qui est de 3,40€.

Le SIVOM du Béthunois vient de nous annoncer une nouvelle hausse, à compter de janvier 2023, de 0,20 cts portant ainsi le prix du repas de 3,59 € à 3,79 €.

Les membres du conseil municipal réunis ce 8 novembre ont souhaité se laisser le temps de la réflexion et ont donc reporté ce point à l'ordre du jour du prochain conseil prévu mi-décembre.

Monsieur le Maire a convoqué la commission finances le 28 novembre dernier afin d'évoquer, entre autres, ce sujet. A l'heure où nous écrivons ces lignes, le conseil municipal doit se prononcer pour entériner ou pas cette décision d'augmenter le tarif du repas du restaurant scolaire.

i Garderie Péri-Scolaire

Lors de son assemblée du 8 novembre dernier, le conseil municipal a décidé de retirer le tarif de 1,50 € par quart d'heure supplémentaire en cas de dépassement horaire après 18h30.

En conséquence, la garderie périscolaire sera dorénavant fermée à 18h30 précises. Aucun dépassement horaire ne sera toléré.

i Le Brûlage des déchets verts

Lors de coupes d'arbres, les particuliers peuvent être tentés de brûler les branches.

Le règlement sanitaire départemental type interdit le brûlage à l'air libre des déchets verts par les particuliers mais aussi les collectivités (circulaire du 18/11/2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts, NOR . DEV115467C°).


La police municipale est chargée de faire respecter ce règlement sanitaire départemental : le contrevenant s'expose à une amende de 3e classe, soit un montant maximum de 450€.

i Actualisation et approbation du Plan Communal de Sauvegarde

La commune vient de réactualiser son Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S) instauré en décembre 2017.

Son document annexe le DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est consultable aux heures habituelles d'ouvertures de la mairie.





*Monsieur le Maire, les membres du conseil
municipal et l'ensemble du personnel
vous adressent leurs meilleurs vœux de santé et
de bonheur pour cette nouvelle année.*

2023

Ce document est une publication de la
mairie d'ESSARS.

Responsable de la publication:
Gérard MALBRANQUE.
Rédaction: Mairie d'ESSARS.
Crédits photos: Mairie d'ESSARS.
Tél: 03 21 57 22 64
Impression: HECHTER



Rejoignez-nous sur ESSARS OFFICIEL